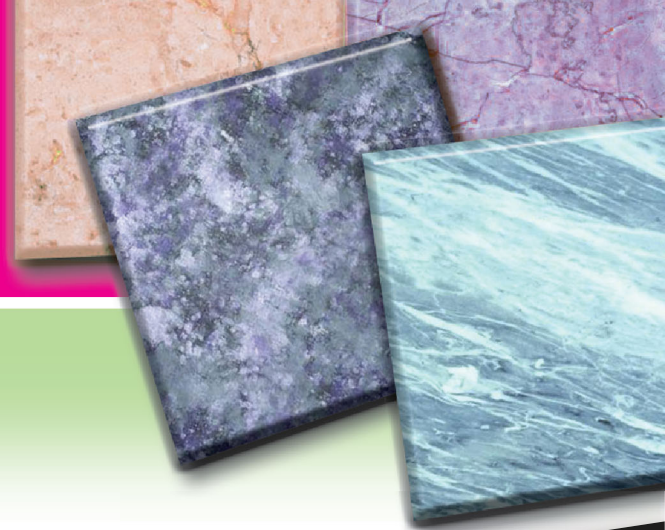


marbre



Crystal pdr

Cristallisant pour marbres en poudre

Fiche technique

Produit en poudre pour la cristallisation des pierres calcaires (marbre, terrazzo ...). Apporte brillance et éclat aux sols.

Offre une grande longévité et une très bonne résistance au trafic (taches et traces de pas). Il facilite l'entretien.

Mode d'emploi

Traitement : Nettoyer soigneusement le sol ou le décapier s'il est ciré. Saupoudrer au sol, humidifier pour former une pâte liquide. Travailler le sol avec une monobrosse ou une autolaveuse équipée de disques synthétiques spécifiques. En fin de traitement, mouiller complètement toute la surface et aspirer la pâte. Rincer soigneusement au moins 2 fois.

Sur surface sèche, passer la monobrosse (400 tours/min) équipée d'un disque blanc.

Conditionnements

- Emballage : seau de 8 Kg.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide
- pH à 10% : 2,5 - 3,5
- Densité : 0,79 - 0,82
- Consommation : 50 à 80g m².
- Consommation pour une monobrosse 150 tours/min : 100 à 120 m² /heure

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Toxicité aiguë par voie orale, Catégorie 4.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Corrosion cutanée, Catégorie 1B.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

05-07-2022 Ind. 11 ■

**SANS
VLER***



* Sans Valeur Limite d'Exposition Réglementaire française.